

COMPTE-RENDU DE LA COMMISSION
URBANISME du 11/09/2014

Présents: NOVEL Anne
MERCEREAU Tania
FERRERES Sonia
CASTANIER Pascale
BOISSON Isabelle
LEPROVOST Richard
MORALI Jérôme
PALLIER Ghislain
LAURANS Gilbert

Excusés : TOUREILLE Christian

Cantine école privée :

Le projet est actuellement bloqué par l'impossibilité de créer une rampe d'accès pour les personnes à mobilité réduite. Il faudrait un élévateur voire un ascenseur fermé et c'est beaucoup trop cher. La commission propose d'engager une réflexion sur la possibilité d'accueillir les enfants de l'école privée dans la cantine de l'école publique, solution provisoire dans un premier temps.

Pour cela :

- Vérifier la capacité de la cantine et l'éventualité d'un service supplémentaire.
- En discuter avec la communauté de commune.
- Quand ces deux points seront clarifiés, le proposer à l'école privée.

Gilbert se propose pour mener ces discussions.

PLU :

Nous sommes toujours dans l'attente de la validation du cahier des charges par la DDTM. La question est soulevée par Ghislain : «Cela vaut-il la peine de se lancer dans ce projet , qui va fortement nous mobiliser et induire un coût certain pour la commune? »

Manu indique qu'une urbaniste d'un grand bureau d'études nîmois nous a proposé de venir nous faire un exposé et nous pourrions lui poser cette question. (Et lui demander une réponse « sincère »)

Richard rajoute que de toute façon, il y aura des études à lancer comme, entre autres :

- Une mise à jour du schéma directeur d'assainissement.
- Le schéma directeur AEP et un schéma directeur des eaux pluviales.
- Une charte architecturale et paysagère et un règlement local de publicité.

Ces études étant nécessaires pour demander des subventions dans le cadre de projets.

Rue des marchands :

Suite à un colmatage généralisé cet été, Le revêtement a été éventré pour déboucher dans l'urgence. Il est impératif de refaire cette branche du réseau qui est encore en bâti et qui génère des problèmes depuis des années. Mais nous souhaitons que ces travaux soient inclus dans un projet plus large de mise en valeur de cette rue en l'ouvrant du côté de la placette et pourquoi pas, la refaire en calade. Il faudra envisager avec le boucher-charcutier Manu Caylar un bac à graisse sur ses rejets (Obligatoire pour ce type de commerce), la difficulté étant l'accès pour le vider annuellement.

Cette partie du tronçon était en priorité 2 dans le schéma d'assainissement, mais les

priorités 1 étant en grande partie réalisées, ce projet peut peut-être bénéficier de subventions. Richard en parle Mardi prochain 23/09 avec CEREG ingénierie.

Accès plateau gare-écoles :

A la sortie des écoles, des voitures de parents qui viennent chercher leurs enfants empruntent le sens interdit

Que faut-il faire ? Mettre des panneaux d'interdiction temporaire ou des bornes escamotables ?

Ruissellement des eaux de pluie rue des écoles et pollution du garage :

L'état du bâtiment de Monsieur BRESSON engendre des nuisances sur les jardins en contrebas vers le Rieutord. Nous allons faire un courrier au propriétaire afin qu'il régularise la situation de ces écoulements pluviaux (chenaux, collecteurs complètement obstrués). Les nuisances sont majorées par la présence de nombreuses carcasses automobiles stationnées sur ce site. Celles-ci provoquent une pollution du RIEUTORD

Problème accès école maternelle :

Demander un devis pour un escalier ? En fer ?

Barrière du pont petit :

Demander aux pompiers de faire un essai de la barrière.

RD11 :

Le B.E a fait une nouvelle estimation en tenant compte des modifications, en particulier sur les trottoirs, que nous avons demandé. On baisse la facture de 35000€ pour la commune.

Après réflexion, d'autres modifications sont envisageables mais il faudrait pouvoir le « voir sur le terrain ». Jérôme propose de matérialiser les trottoirs et le futur tracé par de la peinture blanche et des zébras. Nous informerions alors la population qu'une réunion publique se tiendrait avant la fin de l'année (voir planning projet) pour recueillir leur avis. Cette démarche sera expliquée dans le prochain bulletin par un article.

Richard précise qu'avant le projet, il faudra refaire toutes les adductions d'eau qui sont encore en plomb et déplacer les compteurs en limite de propriété. Comme nous n'avons pas de schéma directeur AEP, nous ne pourrons pas avoir d'aide du département ou de l'agence de l'eau. Nous pourrons solliciter les réserves parlementaires de nos députés et sénateurs mais sans trop d'espoir. Peut-être le préfet ? Ces travaux devront être pris en charge par nos employés municipaux et la question d'une aide mécanique pour creuser ces tranchées se repose à nouveau. Location, sous-traitance ou achat d'un engin ?